



Pour diffusion immédiate

BCE annonce les résultats des conversions d'actions privilégiées de séries AC et AD

MONTREAL, le 19 février 2013 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE) a annoncé aujourd'hui que 4 415 295 de ses 9 244 555 actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif, rachetables, série AC, à taux fixe (« actions privilégiées de série AC ») ont été remises à des fins de conversion le 1^{er} mars 2013, à raison d'une action pour une, en actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif, rachetables, série AD, à taux variable (« actions privilégiées de série AD »). De plus, 240 675 de ses 10 755 445 actions privilégiées de série AD ont été remises à des fins de conversion le 1^{er} mars 2013, à raison d'une action pour une, en actions privilégiées de série AC. En conséquence, le 1^{er} mars 2013, BCE aura 5 069 935 actions privilégiées de série AC et 14 930 065 actions privilégiées de série AD émises et en circulation. Les actions privilégiées de série AC et les actions privilégiées de série AD continueront d'être inscrites à la Bourse de Toronto sous les symboles BCE.PR.C et BCE.PR.D, respectivement.

Les actions privilégiées de série AC donneront droit, chaque trimestre, pour la période de cinq ans débutant le 1^{er} mars 2013, à un dividende fixe en espèces calculé selon un taux de dividende annuel fixe de 3,550 %, pour autant qu'il soit déclaré par le conseil d'administration de BCE.

Les actions privilégiées de série AD continueront de donner droit, pour la période de cinq ans débutant le 1^{er} mars 2013, à un dividende mensuel en espèces ajustable et variable, pour autant qu'il soit déclaré par le conseil d'administration de BCE. Le dividende mensuel ajustable et variable pour tout mois particulier continuera d'être calculé en fonction du taux préférentiel pour ce mois et selon le pourcentage prescrit pour ce mois, représentant la somme du facteur d'ajustement (basé sur le cours des actions privilégiées de série AD le mois précédent) et du pourcentage prescrit pour le mois précédent.

À propos de BCE

BCE est la plus grande entreprise de communications du Canada et fournit un ensemble complet et novateur de services de communications à large bande à ses clients de résidence et d'affaires, sous les marques Bell et Bell Aliant. Bell Média est la première entreprise canadienne de multimédias. Elle possède des actifs dans les secteurs de la télévision, de la radio et des médias numériques, y compris CTV, premier réseau de télévision du Canada, et les canaux spécialisés les plus regardés au pays.

L'initiative en santé mentale de Bell est un programme de bienfaisance pluriannuel faisant la promotion de la santé mentale au Canada par l'intermédiaire de la campagne de lutte contre la stigmatisation Bell Cause pour la cause et du soutien des soins communautaires, de la recherche et des meilleures pratiques au travail. Pour en savoir plus, visitez le site Bell.ca/cause. Pour obtenir de l'information sur BCE, visitez le site BCE.ca. Pour de l'information sur les produits et services de Bell, visitez le site Bell.ca. Pour de l'information sur Bell Média, visitez le site BellMedia.ca.

Questions des médias :

Jean Charles Robillard
Bell, Communications
514-870-4739
jean_charles.robillard@bell.ca

Questions des investisseurs :

Thane Fotopoulos
BCE, Relations avec les investisseurs
514 870-4619
thane.fotopoulos@bell.ca